

SECTION POLITIQUE :

La Section Politique a interrogé, hier, 16 individus, accusés de faits de collaboration. Deux ont été envoyés au Dépôt; les quatorze autres ont été relaxés.

Par ailleurs, ce même Service a procédé à 3 arrestations :

- Celle d'une nommée JAN, Yvonne, qui a dénoncé un patriote ;
- Celle d'un nommé GRAUL, soldat en permission, ayant appartenu à la Légion Speer ;
- Enfin, arrestation du nommé BOULNOIS, ancien N.S.K.K., qui a combattu sur le front d'Italie, dans les rangs allemands .

Le chiffre actuel des consignés au Dépôt est de 62 .

--

SERVICE des GARNIS :

Ce service a arrêté 13 femmes pour prostitution clandestine, au cours d'une descente rue de Douai .

--

Cabinet de M. CONTANT :

Arrestation du nommé NAMECHE, Henri, arrêté en vertu d'un mandat d'arrêt de M. GROLLERON, Juge d'Instruction, pour escroquerie aux faux policiers .

Cet individu avait, le 18 juillet 1943, participé à une fausse perquisition faite chez M. COHEN, 90 Bd de Courcelles à Paris . A ce moment, il a été condamné, par les allemands, à 15 ans de travaux forcés et envoyé en Allemagne . Libéré par les Alliés, il est rentré en France, en se faisant passer pour déporté politique, et a réussi, ainsi, à toucher diverses indemnités .

Il a été écroué au Dépôt .

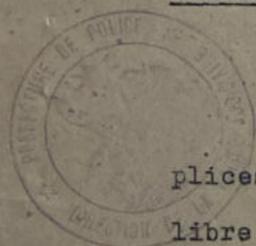
--

SECTION des MINEURS et NATALITE :

Ce Service a procédé à 13 arrestations, parmi lesquelles:

- 4 pour vagabondage et prostitution clandestine
- 2 pour outrages publics à la pudeur
- 7 pour avortement (une avorteuse, trois avortées, 3 complices) .

En ce qui concerne l'avorteuse, elle avait été laissée libre parcequ'elle était malade. Or, le Commissariat de son domicile (quartier de l'Hôpital St.Louis), nous a avisés qu'elle s'est suicidée à l'aide du gaz d'éclairage .



Marquée
titres
e
n France
agent
lessures
fon
t administratif

TAL

XV A

19 45

15

in

recel ;
ite de

Police

Paris, le 30 Juin 1945.

CE
NÉRALE
LA
MUNICIPALE
ÉTAT MAJOR
Secrétariat.

Le Directeur Général
de la Police Municipale

à

Monsieur le Préfet de Police

OBJET : Activité de la Police Municipale au cours de la journée du 29 Juin 1945, 7 heures au 30 Juin 1945, 7 heures.

Au cours des 24 heures écoulées, les divers services de la Police Municipale ont, sur l'initiative des Commissaires de Police des Arrondissements et Circonscriptions, effectué à des heures très diverses et tout particulièrement de nuit, 65 rondes et patrouilles.

571 personnes ont, pour des motifs divers été interpellées à l'occasion de ces rondes et patrouilles, 15 civils ont été arrêtés parmi ces personnes interpellées ainsi que 2 militaires pour vérifications diverses.

Les services de répression du Roulage ont contrôlé 232 véhicules 3 de ceux-ci ont été envoyés en fourrière.

126 camelots ont été appréhendés dans les couloirs du métropolitain et aux abords des stations par les services spécialement chargés de la répression de la vente à la sauvette.

Les services en civil des arrondissements et circonscriptions spécialement chargés de la surveillance de la prostitution ont appréhendé 59 filles soumises en situation irrégulière et 23 filles insoumises qui ont été mises à la disposition des Commissaires de Police des quartiers pour être envoyées à la visite médicale. Un individu a été arrêté pour agression, 2 pour vol, et 2 pour port d'arme prohibé.

Au début de la matinée l'ensemble du personnel des P.T.T. a fait grève pendant 20 minutes sans aucun incident.

A la fin de l'après-midi une réception a été donnée à l'Ambassade de l'U.R.S.S. en l'honneur des aviateurs de l'escadrille "Normandie - Niémen". De nombreuses personnalités civiles et militaires y assistaient.

Au cours de la soirée une réunion des représentants des employés des P.T.T. s'est tenue sur le XIème arrondissement, en présence de 1.600 assistants.

Sa Majesté le Sultan du Maroc, accompagné du Chef du Gouvernement a quitté la capitale à 23 h. par la gare d'Austerlitz pour se rendre en auvergne.

...../.

Des effectifs assez importants ont été employés
dans divers services d'ordre.
En dehors des faits signalés, la physionomie de la
nuit a été calme.

Le Directeur Général
de la Police Municipale,
[Signature]

Le Directeur Général
de la Police Municipale,

ont été employé
la physiologie de la

30 Juin 45 (L) 45

R A P P O R T

sur l'activité des Services de la Police Judiciaire
pendant la journée du 29 Juin 1945.

BRIGADE VOLANTE -

11 arrestations :

- 1 arrestation pour port d'arma prohibés ;

- 1 " " pour recel de voitures, faux et faux papiers ;

BRIGADE CRIMINELLE -

Ce Service a procédé hier à deux arrestations :

- l'une, pour vol, est intervenue à la suite d'une plainte de M. LAMBERT, Directeur du CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE. Des vols étaient commis, depuis quelque temps, dans les bureaux du C.C.F, dans les tiroirs, les sacs à main. L'enquête a amené les soupçons sur un jeune homme de 15 ans, qui a avoué avoir commis 6 vols, dont un avec effraction. Il s'est ainsi emparé d'une somme de 8 à 9.000 francs ; -

- l'autre, pour homicide volontaire. A la suite d'une enquête effectuée au sujet d'un meurtre commis, le 27 novembre 1943, sur un sieur GIRARD, boucher, rue Claude Bernard, les Inspecteurs avaient été amenés à soupçonner de ce meurtre un nommé JEANTET, sous-lieutenant à la Direction des Etudes et Recherches, avenue du Maréchal Foyolle. Celui-ci, effectivement, a reconnu avoir tué GIRARD. Appartenant à la Résistance, JEANTET avait demandé à GIRARD de lui trouver, dans la Nièvre, un emplacement pour installer un poste émetteur de T.S.F. avec un opérateur de radio. GIRARD avait accepté, mais au rendez-vous fixé pour se mettre d'accord, il ne s'est pas présenté. JEANTET prétend actuellement que c'est par crainte d'indiscrétions de la part de GIRARD qu'il a été amené à supprimer ce dernier.

M. DEVISE, Juge d'Instruction chargé de l'affaire, s'est mis en rapport avec les services de la Justice Militaire du G.M.P. qui ont demandé que JEANTET soit laissé en liberté.

VOIE PUBLIQUE -

La Brigade de Voie Publique a procédé hier à 7 arrestations .

5 de celles-ci ont été opérées à la suite d'une descente de police, rue Robert Houdin :

- 1 pour infraction à la loi sur les étrangers ;
- 1 en exécution d'un mandat d'arrêt pour recel ;
- 1 pour détournement de mineure ;
- 1 pour vagabondage de mineure ;

PARIS, LE
TÉRIE DE LA
JUIN 1945
ÉE *
de Poli
RE DE L

exprim
pie de
lice Ju
ma Pré
ce,
206

- 1 pour faux et usage en matière de carte d'identité. (L'individu arrêté était également l'objet d'un jugement par défaut et d'un mandat d'arrêt du Parquet d'Auxerre.)

2 autres arrestations ont été opérées à la Gare d'Austerlitz. Il s'agit d'individus arrêtés en flagrant délit de vol de valises ; ces malfaiteurs, profitant d'un moment d'inattention des voyageurs dérobaient les valises momentanément abandonnées par ceux-ci.

BRIGADE VOLANTE -

11 arrestations :

- 1 arrestation pour port d'arme prohibée ;
- 1 " " pour recel de voiture, faux et usage ;
- 9 " " pour trafic de cartes grises et complicité.

Dans cette dernière affaire, un jeune homme, le Nmé ROSSIGNOL, Robert, fils d'un Ingénieur des Mines à la Préfecture de Police, profitait de ses relations pour obtenir des autorisations de transport. Il vendait les dites autorisations entre 500 et 1.000 francs. Le trafic se faisait surtout grâce à des autorisations d'achats allemandes, surchargées de différents cachets, et dont l'authenticité est actuellement fort difficile à établir. - D'autres individus, arrêtés également, se chargeaient de changer les caractéristiques des voitures.

De nombreux véhicules doivent circuler ainsi irrégulièrement, et des vérifications sont entreprises dans le département de la Seine et en province, en vue d'arriver à les identifier.

CENTRE -

Ce Service a opéré hier 31 arrestations :

- 3 arrestations pour agression à main armée ;
- 1 " " vol qualifié ;
- 11 " " vols et recel ;
- 9 " " vol par salariés et recel ;
- 1 " " bris de scellés ;
- 2 " " collaboration ;
- 1 " " vagabondage ;
- 1 " " trafic de denrées contingentées ;
- 1 " " trafic de titres d'alimentation ;
- 1 " " fraude en matière d'échange de marks .

Parmi les arrestations pour agression à main armée, il y a lieu de signaler celles de deux Nord-Africains, cantonnés boulevard Victor, qui ont attaqué, la nuit, un couple passant dans la rue, en vue de le dévaliser. Ils ont été mis à la disposition des Autorités militaires.

M.G.
PRÉFECTURE

CENTRE ANNEXE -

Cette Brigade a opéré hier deux arrestations :
une pour vol, une pour complicité de vol.

BRIGADE MONDAINE -

Ce Service a traité hier une affaire de trafic de stupéfiants. Une doctoresse, intoxiquée, rédigeait elle-même des ordonnances pour se procurer de la morphine, et les faisait exécuter par un de ses amis, sujet russe, également intoxiqué. Tous deux ont été envoyés au Dépôt. 8 ampoules de morphine ont été saisies sur la doctoresse, et 18 sur son co-inculpé. - Un pharmacien et une pharmacienne, qui avaient également exécuté des fausses ordonnances, ont été inculpés mais laissés en liberté.

- Arrestation d'un restaurateur, pour attentat à la pudeur sur une fillette de 14 ans .
- Arrestation d'une femme, en vertu d'un jugement par défaut .
- Arrestation d'un mineur pour vagabondage .
- 1 femme malade, arrêtée en maison de tolérance, et dirigée sur Saint-Lazare.

D'autre part, la Brigade Mondaïne a effectué une descente, en collaboration avec la MILITARY POLICE, dans 18 hôtels de divers quartiers de Paris. 23 femmes ont été amenées au Service . 6 ont été relaxées ; 4 filles soumises et 12 insoumises ont été envoyées au Dispensaire de Salubrité ; une mineure de 17 ans, en état de vagabondage, a été arrêtée.

BRIGADE CRIMINELLE ANNEXE (Section Politique) -

Ce Service a procédé hier à l'interrogatoire de 40 individus, suspectés de faits de collaboration. 26 ont été relaxés, 14 ont été envoyés au Dépôt.

Par ailleurs, un mandat d'amener, émanant du Parquet de Quimper, et concernant le Nmé DAUBANNAY, Paul, a été exécuté.

SERVICE DE LA PROTECTION DES MINEURS -

Cette Section a opéré 3 arrestations, en exécution d'ordonnances du Tribunal pour Enfants, pour incident à la liberté surveillée, et 1 arrestation pour vagabondage.

.....

L.S.

PRÉFECTURE

DE

PARIS, LE

28

juin

1945

XV 73

XI 7

1945

MALIN

3 arrestations pour evitement et complicité.



1945
1945
1945
1945
1945

DUC/19

XV A 3

14 Mai 1945

Etat-Major
1er Bureau A²

Le Directeur de la Police Municipale
à

Monsieur le Préfet de Police

J'ai l'honneur de faire connaître que la journée du 13 Mai 1945 (Fête Nationale de Jeanne d'Arc) s'est déroulée dans le calme.

Le matin, le Chef du Gouvernement Provisoire a participé à trois cérémonies officielles :

1^o - Place des Pyramides où il a déposé une gerbe au pied de la statue équestre de Jeanne d'Arc,

2^o - Place Clemenceau, où il a rendu hommage à l'ancien Président du Conseil : G. CLEMENCEAU, en déposant une palme au pied de sa statue.

3^o - Hôtel des Invalides, où il a fleuri le mausolée du Maréchal Foch.

Ces trois manifestations se sont déroulées dans un ordre parfait. Aucun incident n'est à signaler.

A 11 heures, une messe à laquelle assistait trois membres du Gouvernement et de nombreuses personnalités officielles et du Corps Diplomatique, a été célébrée en l'Eglise Notre-Dame. 15.000 personnes ayant participé au défilé devant les statues de Jeanne d'Arc place St-Augustin et place des Pyramides étaient présentes également. Elles avaient pris place tant sur le Parvis Notre-Dame qu'à l'intérieur de l'Eglise.

Entre 11 heures et 12 heures, un défilé de l'Armée Britannique a eu lieu rue du Faubourg St-Honoré, Boulevard des Capucines et place Vendôme, où les formations ont été passées en revue par S.E. l'Ambassadeur de Grande Bretagne.

Pour la matinée, l'ensemble de ces cérémonies a nécessité l'emploi par la Direction de la Police Municipale de :

3.750 gradés et gardiens
500 gradés et gardiens des Compagnies Républicaines de Sécurité,
600 gendarmes et gardes.

L'après-midi, seule une délégation de 300 personnes de l'Assistance au Devoir National a rendu hommage à Jeanne d'Arc, place des Pyramides en déposant une couronne au pied de la statue. Il y a eu peu d'hommages individuels.

...../

PARIS, LE

17 mai 1945

19092

Au cours de cette même journée du 13 Mai, un scrutin de ballottage a eu lieu pour les élections des Conseils Municipaux dans 45 communes de la banlieue parisienne.

Aucun incident notable n'a eu lieu, ni pendant le vote, ni au cours et à la suite du dépouillement du scrutin.

La Direction de la Police Municipale avait envoyé des renforts de gardiens de la paix à Fresnes et à Issy-les-Moulineaux où des dissensions entre partisans communistes et S.F.I.O. avaient été signalés. A aucun moment ces forces de police n'ont été appelées à intervenir.

Le Directeur
de la Police Municipale,

/19

PRÉFECTURE DE POLICE

Paris, le 14 Mai 1945

M. J. Les
XV A 3

DIRECTION
DE LA
POLICE MUNICIPALE

PRÉFECTURE DE POLICE
CAB.
15 MAI 1945
CABINET DU GÉNÉRAL

Secrétariat

Le Directeur
de la Police Municipale

à

Monsieur le Préfet de Police

Compte-rendu :

Activité de la Police Municipale au cours de la
journée du 13.5.45 à 7 h. au 14.5.1945 à 7 h.

Rondes et patrouilles :	88
Rafle :	•
Interpellations :	1159
Arrestations { civils :	2
{ militaires :	425
Véhicules interpellés :	•
Véhicule saisi :	•
S.P. saisi :	•
Camelots :	56
Prostituées : { soumises :	3
{ insoumises :	5

Services d'ordre à l'arrivée des trains de prison-
niers et déportés rapatriés aux gares de l'Est et du
Nord.

Fête de Jeanne d'Arc
Elections Municipales, scrutin de ballottage.

Le Directeur
de la Police Municipale,

XV A3

Préfecture de Police

Paris, le 14 Mai 1945

Direction
de la
Police Judiciaire
Cabinet du Directeur

EXTRAITS DU RAPPORT DU 14 MAI 1945

BRIGADE DE LA VOIE PUBLIQUE :

Une arrestation, pour complicité de vol. Il s'agit d'un individu qui a été complice d'un vol commis au préjudice de Mme MOREL, Villa Berthier à Paris, au cours duquel il avait été dérobé une somme de 4000 frs, et divers bijoux. Cet individu reconnaît sa participation à ce vol. L'enquête continue pour identifier ses complices.

Il a été envoyé au Dépôt par le Commissariat des Terres.

--

BRIGADE VOLANTE :

5 arrestations, parmi lesquelles :

- Une arrestation pour abus de confiance d'une somme de 3.500.000 frs qui devait être convertie en or.

- Deux arrestations pour vol et recel. Il s'agit d'individus qui, profitant d'effectuer des travaux chez une personne, ont dérobé des marchandises diverses.

- Une arrestation pour intelligence avec l'ennemi. Il s'agit d'un individu qui portait l'uniforme de l'organisation TODT pendant l'occupation.

- Une arrestation pour abus de confiance.

--

BRIGADE DU CENTRE :

26 arrestations, parmi lesquelles :

19093

-2-

- 5 vols qualifiés
- 9 vols ordinaires
- 4 vols par salariés
- 2 recel de vélos
- 4 abus de confiance
- 1 escroquerie
- 1 pièce de justice

-:-

BRIGADE des MANDATS :

6 arrestations, dont un étranger, parmi lesquelles ;

- Un mandat d'amener
- Quatre jugements correctionnels
- Un arrêt Cour

-:-

BRIGADE MONDAINE :

Deux arrestations pour infraction à l'article 75. La première concerne M. MILLON de MONTHERLANT, dit Henry de MONTHERLANT, homme de lettres, ayant collaboré à plusieurs journaux pendant l'occupation. Il a été remis en liberté par ordre du Commissaire du Gouvernement .

La deuxième arrestation concerne M. JOUHANDEAU, Marcel, homme de lettres, ayant écrit plusieurs livres, parmi lesquels " Le péril juif " . Il a été également remis en liberté.

- La Brigade Mondaine signale une infraction à la loi du 29 juillet 1935, sur les guides interprètes . Il s'agit d'un individu qui conduisait des américains dans des maisons de tolérance.

- Trois constats d'adultère .

-:-

SECTION SPECIALE :

Trois arrestations .

Deux de ces arrestations sont relatives à l'exécution de mandats de la Cour de Justice contre les nommés CHAUVIN et TEPFER, inculpés d'infraction à l'article 75 .

La troisième arrestation se rapporte au nommé COURTECUISE un rapatrié de Buchenwald . Cet individu appartenait à la Gestapo de Lyon et son activité l'avait amené à participer notamment aux affaires Juives .

Dans ses fonctions, il s'était approprié de nombreux

.....

objets mobiliers et ces vols avaient provoqué son arrestation, le 18 avril 1944, par ses employeurs allemands qui l'avaient déporté .

COURTECUISSÉ était d'ailleurs signalé de différentes sources et une instruction était ouverte contre lui devant la Cour de Justice de Paris .

Une Commission rogatoire avait été exécutée antérieurement à son arrestation, au cours de laquelle les papiers de la Gestapo dont il était titulaire avaient pu être saisis, démontrant qu'il avait bien appartenu à un service allemand .

-:-

SECTION POLITIQUE :

Ce Service a mis, à la disposition du Service des Etrangers, 103 Etrangers dont : 99 italiens, 2 bulgares, 1 autrichien, 1 roumain .

Par ailleurs, ce même Service a procédé à l'arrestation d'un nommé ZIGUELMANT, venant de Buc henwald, accusé par ses camarades d'avoir eu à leur égard une attitude indigne et suspecte . Il a été confronté avec ses accusateurs et reconnu comme tel . Il a été écroué au Dépôt .

- Arrestation du Docteur AUTRAN, Guy, pour avoir appartenu à la Milice . Des vérifications faites ont permis d'établir qu'il y avait un mandat contre lui, de la Cour de Justice de Marseille . On a demandé à Marseille confirmation de l'existence de ce mandat .

-:-

Cabinet de M. PEREZ :

Exécution d'un mandat d'arrêt de Bordeaux, en date du 18 août 1944, confirmé par télégramme . Il s'agit d'un sous-officier de la base aérienne du Bourget . Il a été écroué au Dépôt .

